

Mesdames et messieurs les RRA  
Mesdames et messieurs les référents régionaux MLAIC

Bonjour à toutes et tous,

Trois répliques d'armes anciennes, présentes sur nos pas de tir depuis 2018, nous ont posées problèmes quant à leur acceptation en compétition. Elles présentent des conceptions différentes des armes originales ce qui les rends inacceptables en l'état. Ces armes ont fait l'objet d'un moratoire jusqu'au 31 décembre 2020, leur autorisant l'accès au pas de tir jusqu'au championnat de France. Ce laps de temps devait permettre de trouver, via les constructeurs ou d'autres voies la possibilité de les modifier et ainsi de les

rendre conformes à leurs ainées originales et de nouveau les accepter en match.

Les armes dont il s'agit sont :

- pistolets Billinhurst dont Feinwerkbau History n°1 (discipline Kuchenreuter)
- revolver Remington Baumkircher (discipline Mariette, Malson)
- fusil Wurtemberger M 57 (discipline Minié, Lamarmora)

Le 31 décembre 2020 est passé et l'épisode Covid est venu s'ajouter au temps passé. Depuis, une nouvelle équipe fédérale a été mise en place et une de ses préoccupations est, en matière de règlement, de vouloir coller au maximum aux règlements originaux et d'éviter des dérogations franco-françaises et de rendre tout à fait claires toutes règles sportives.

C'est dans cet esprit que la Commission Nationale Armes Anciennes s'est concertée et a pris la décision d'une application stricte du règlement MLAIC. Il en ressort donc que ces armes (voir le doc joint) ne seront plus acceptées en match officiel si elles n'ont pas subies la modification la rendant conforme à son modèle original. Il va sans dire que cette modification, si elle a été effectuée doit être accompagnée par tous documents justificatifs.

Cette décision prend effet immédiatement et est donc applicable dès les championnats départementaux à venir.

Bien cordialement

Bernard SIMON  
C.N.S. Juges et Arbitres  
Référent Armes Anciennes  
[bernard.simon@mousquet.net](mailto:bernard.simon@mousquet.net)  
Tel : 06 62 05 38 43